

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOILL**SEANCE DU 07 JUILLET 2025**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 14 + 3 **PROCURATION**

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 du mois de juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, ALBALADEJO Joseph, LECTEZ Laurence, GRANDO Daniel., FEDERICO Fatiha, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFITTE Patrick, ROUCOLLE Lilian., LIRONCOURT Agnès,

Absents ayant donné procurations : Mme FORNELLI Sandra à Mme COGEZ Aline, Mme BOLASELL Claire-Marie à M. MANAS Christophe, Mme SABARDEIL Manon à Mme LIRONCOURT Agnès.

Absents : M. GERBOLES Henri., M. COLARD Lionel

Le quorum est atteint

Mme Valérie LISSARRE a été désignée secrétaire de séance

DEL07202502**OBJET : Demande de plants et d'appuis techniques à la pépinière départementale 66**

Considérant les besoins de végétaux de la commune, pour continuer l'aménagement le long de l'agouille de la mar ainsi que d'autres lieux du territoire communal il est possible de faire une demande de plants à la pépinière départementale 66 ainsi qu'un appui technique.

Monsieur le maire présente le projet d'aménagement des espaces communaux. Il propose, de faire d'ores et déjà la demande suivante de plans et d'attendre l'appui technique pour compléter notre demande :

- 15 Aulnes de Corse
- 5 arbres de Judée
- 5 Poiriers en feuille d'amandier
- 3 Jasmins blanc d'hiver

Après avoir entendu le maire le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

AUTORISE le maire à faire la demande de végétaux au conseil départemental 66 (Pépinière départementale).

AUTORISE le maire à effectuer une demande d'appui technique auprès du conseil départemental 66 (Pépinière départementale).

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



C. MANAS